

Stoppons le TTIP et le CETA Initiative auto-organisée de citoyens européensTTIP

Nous appelons les institutions de l'Union européenne et de ses pays membres à arrêter les négociations avec les Etats-Unis sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP ou TAFTA) et à ne pas ratifier l'Accord Economique et Commercial Global (CETA) avec le Canada.

Nous souhaitons empêcher que soient conclus les accords TTIP/TAFTA et CETA car ils contiennent plusieurs points critiques tels que le règlement de conflits investisseurs-Etats et de règles sur la coopération réglementaire qui constituent une menace pour la démocratie et l'Etat de droit. Nous souhaitons empêcher que les droits au travail, les normes sociales, environnementales, de protection de la vie privée et des consommateurs soient abaissées et que les services publics (tels que ceux liés à l'eau) et le patrimoine culturel soient dérégulés dans le cadre de négociations non transparentes. Nous soutenons une politique commerciale et d'investissement alternative au sein de l'UE.

STOP M. Mme NOM

Prénom

Adresse

Ville :

Code postal

@

très lisible SVP

Date :

Signature

Vous aussi vous pouvez agir !
SIGNEZ la pétition européenne réclamant l'arrêt des négociations de ce traité :
- **Directement par internet :**
<https://www.collectifstoptafta.org/>
- **Ou par courrier :** remplissez la pétition ci-jointe et adressez-la à : *Collectif Stop TAFTA24, Mme MAUNOURY Les Courroies 24110 Saint-Astier*

stoptafta24@gmx.fr



Organisations départementales membres du Collectif Stop TAFTA 24 :

- ADECR, ATTAC (Bergerac et Périgueux-Nontron), Amis de la Terre, ASPROpnp, Ecocentre du Périgord, Femmes Solidaires, IFF (Isle Flore et Faune), LDH, Maison des Paysans, SEPANSO, Tri Cycle Enchanté
- EELV, Jeunes Socialistes, Front de Gauche : Ensemble !, Gauche Unitaire PCF, PG, République et Socialisme
- CGT, Confédération Paysanne, FSU, Solidaires
- citoyen(ne)s à titre individuel



Mairie de Champcevinel



Comme plus de 150 collectivités en France, le Conseil Général de Dordogne, Champcevinel, Coulounieix-Chamiers, Périgueux sont les premières collectivités de Dordogne qui se sont déclarées
Hors TAFTA



POURQUOI ?

Bientôt d'autres communes ...

Le TAFTA c'est quoi ?

Le 14 juin 2013, le Conseil de l'Union Européenne (chefs d'Etat et de gouvernement) a donné mandat à la Commission Européenne d'ouvrir des négociations avec les États-Unis en vue d'aboutir à un accord transatlantique pour créer le plus vaste marché du monde.

Plusieurs dénominations désignent ce projet de « *grand marché transatlantique* », qu'elles soient anglophones (**TAFTA** - Trans Atlantic Free Trade Agreement; **TTIP** - Transatlantic Trade and Investment Partnership) ou francophones (**PTCI** - Partenariat transatlantique sur le commerce et l'investissement).



Aucune consultation des peuples

n'a eu lieu sur l'opportunité de débiter ces négociations. Au contraire, les citoyens sont tenus à l'écart de discussions se déroulant dans la plus stricte confidentialité entre une poignée de négociateurs, experts non-élus et lobbyistes invités.



Démanteler les

« barrières non tarifaires »

Le TAFTA, cherche à démanteler les « barrières non tarifaires », c'est-à-dire toutes les normes qui régulent la circulation des marchandises et des capitaux et sont des choix de société : réglementations sanitaires, restrictions des investissements liées au droit du travail ou à la protection de l'environnement, appellations géographiques protégées, protection de la vie privée et des données personnelles en ligne...



Poursuivre la marchandisation des ressources naturelles

Les interdictions, réglementations et permis d'exploitation dépendant des États pourraient faire l'objet de contestations.

Interdite dans certains pays d'Europe, l'exploitation des gaz et pétroles de schiste prospère largement aux États-Unis. Les multinationales de l'énergie pourraient exiger la fin des moratoires sur l'exploitation de ces hydrocarbures hautement polluants. Et des importations accrues de gaz par l'Union Européenne encourageraient la fracturation hydraulique aux États-Unis..

C'est donc la nécessaire transition vers des sociétés plus sobres et plus écologiques qui est remise en question.



Libéraliser les services

TAFTA vise la libéralisation et la dérégulation de tous les services qui ne seraient pas explicitement « protégés » dans une liste soumise par l'UE.

Les services financiers sont concernés, au risque de provoquer une nouvelle crise financière internationale !

De plus, l'harmonisation des normes européennes et américaines pourraient encourager au sein de l'UE la marchandisation dans certains secteurs tels que la santé.



Une justice privée

au service des multinationales

Le projet de traité prévoit la création d'un mécanisme juridique dit « *Investisseur-État* » (*ISDS*) offrant des droits exorbitants aux entreprises.

Concrètement, cette disposition donnerait à toute entreprise américaine investissant dans un pays européen le droit de réclamer devant un tribunal d'arbitrage privé des dédommagements financiers de la part d'un État dont une nouvelle loi, ou une norme, seraient de nature à porter atteinte aux profits actuels ou envisagés de l'entreprise contrariée.

Cette instance arbitrale disposerait donc du pouvoir d'invalider des réglementations sur le seul motif qu'elles constituent des atteintes au libre commerce, mais aussi de faire payer des amendes directement prélevées sur le trésor public des États

Cette disposition constituerait une atteinte insupportable à la souveraineté des peuples et à la démocratie.